

Vendredi 19 octobre 2018 , Mairie de Plovan

Bonjour M. le maire et merci de nous recevoir,

Nous souhaitons faire le point avec vous sur les sujets suivants et sur leur avancée, évoqués lors de notre dernier entretien :

1- La très mauvaise qualité de l'air autour des élevages industriels avec les répercussions dramatiques sur la santé: les problèmes respiratoires chroniques et aigus bien connus mais également neurologiques et cancéreux.

2- Les odeurs, l'impossibilité de profiter de son jardin, de laisser les enfants jouer dehors ou de mettre le linge à sécher.

Comment contrôler l'air: Air Breizh? La mairie peut-elle les contacter? Il est clair que l'autocontrôle par les industriels n'est pas envisageable, la confiance est totalement rompue au vu des façons de faire habituelles sur l'épandage et les traitements des cultures.

Masquer les odeurs par des produits encore plus toxiques n'est pas une solution.

3-* Le chemin de randonnée de Per Jakez Helias: les haies exigées par le Coderst et l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2017 ne sont toujours pas faites par l'exploitant ; sans parler de celles demandées en 2012... absentes.

4- Chemin de randonnée: traité en même temps que le champ le jouxtant: populations non informées et donc non protégées, riverains, touristes ou promeneurs

5- * Décharge sauvage (très dangereuse: métaux contondants et vitres brisées à demi masqués dans les plantes) au dessus des menhirs de Morvé, au bas des champs de la porcherie de Kerviel: toujours pas nettoyée : l'exploitant a-t-il été contacté et si oui quelle a été sa réponse?

6- Panneau du permis de construire illisible et faux (affiché: 02/07/2016)

7- * Captage d'eau et droit d'eau sur la parcelle de bord de route, pour Ty Nancien Coz: pour les propriétés de M. Vigouroux et Mme Marzin : toujours non protégé

8- Recensement et protection des personnes vulnérables, riverains ou promeneurs, par rapport aux produits phytosanitaires et aux épandages? Où en est la pose de panneaux d'information protégeant les populations (or le délai retour culture est de 24 à 48 heures)

9- Trafic routier déjà important sur une petite route: tonnes à lisier (limitées à 25km/h et roulant bien au dessus) et remorques de très grandes tailles roulant vite également ; route devenue dangereuse pour nos enfants sur le chemin de l'école et pour la conduite ; détérioration des routes à la charge des contribuables. Accidents fréquents: pulvérisateur renversé au rond point de Pouldreuzic, camion et remorque renversés route de Pluguffan remplis de porcs, perte de contrôle d'un tracteur retrouvé sur la Départementale sans chauffeur...

10- La question de l'eau: le site de Kerviel va pomper 50 m³ par jour, ce qui est énorme, sans compter les 50 à 60 m³ déjà pompé par Le Ruot (et leur captage pour irrigation) sur un réseau déjà fragilisé par une pollution importante, qui se déverse dans les étangs de la baie. Que va-t-

il se passer avec l'ajout des eaux de la station d'épuration si le débit des ruisseaux est insuffisant donc la pollution impossible à endiguer?

11- L'aménagement paysager demandé par la Préfecture autour du bâtiment construit en 2012 n'a pas été fait, ni les haies du bord de route. Il est clair que l'exploitant ne respecte ni la loi, ni les populations locales, sans parler de l'environnement ou du bien être animal.

12- Attendre la fin des recours

13-Pourquoi agrandir alors que tous les indices (prix du porc, demande d'élevage bio ou non industriels ...) indiquent l'inverse?

14- La commune a voté contre ce projet d'extension; Elle doit confirmer son choix et engager une procédure d'arrêt des travaux avant qu'il ne soit trop tard.

15- Quel plan communal en cas d'arrivée de la peste porcine?